

Conseil fédéral

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **39 (2002)**

Heft 1532

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

De l'usage médiatique d'une excitation entretenue

L'agitation provoquée par la succession d'un Conseiller fédéral est aussi vaine qu'inévitable. Elle nourrit les médias et suscite les règlements de comptes politiques.

Depuis l'été déjà les médias brodent inlassablement sur le thème de la succession de Ruth Dreifuss qui, croyait-on, devait démissionner en même temps que Kaspar Villiger. Les moindres bruits de couloir, y compris de pures affabulations, ont donné lieu à de savantes analyses. Lorsque l'actualité est calme, pour cause de pause estivale, toute information, toute supposition mérite un titre en gras.

Le jeu des candidatures

Maintenant que la situation est clarifiée, le jeu de piste reprend de plus belle. Les candidatures sont soupestées, leurs chances évaluées. Tel politicien ou magistrat qui n'a jamais évoqué son désir gouvernemental se voit propulser dans le cercle des éligibles. Et les calculs de fleurir à propos des alliances possibles, des possibilités et des incompatibilités relatives au sexe, au parti, à la tendance au sein du parti, au canton. Si untel est élu en décembre, alors tel autre préserve toutes ses chances pour 2003; par contre si un troisième gagne, c'est un autre encore qui se

voit barrer la route du Conseil fédéral. Ce grand échauffement médiatique permet aussi de régler des comptes internes en glissant quelques peaux de banane sous les pieds d'une candidature indésirable. Merci aux camarades Franco Cavalli et Werner Carobbio qui ont si élégamment déprécié publiquement la papable tessinoise: le cas échéant, l'attaque vaudra à coup sûr quelques voix bourgeoises supplémentaires à Patrizia Pesenti.

Ce grand échauffement médiatique permet aussi de régler des comptes internes en glissant quelques peaux de banane sous les pieds d'une candidature indésirable.

Mais au fait, qui s'intéresse vraiment à toutes ces péripéties artificiellement gonflées? En premier lieu le petit monde politique bernois et les personnes concernées.

Et bien sûr les journalistes qui trouvent là matière à copie. Car malgré les efforts médiatiques, l'enjeu reste relativement modeste. Et toutes les mises en scènes ne permettront pas d'atteindre l'intensité dramatique qui caractérise l'élection du président américain ou français, ou même les élections parlementaires dans les pays voisins.

Les leurres de la compétence

Les analystes qui se placent au-dessus de la mêlée plaident

pour un choix fondé sur la seule compétence. Malheureusement personne n'a pu définir les critères pertinents qui traduiraient cette compétence. Dans l'histoire du Conseil fédéral, plus d'un candidat prometteur s'est révélé piètre magistrat. D'ailleurs l'avantage du système collégial est précisément de tolérer des membres aux capacités inégales. Il y a quelques années, il était de bon ton de préconiser l'entrée au gouvernement de managers de l'économie

privée dont on constate aujourd'hui les faiblesses.

Le 4 décembre, l'Assemblée fédérale fera son choix, résultat de multiples préférences dictées par l'intérêt, l'idéologie, l'affectivité, la tactique ou bien d'autres motifs encore. Une seule chose paraît sûre: la formule dite magique subsistera. Et les espoirs inconsidérés mis dans telle ou tel candidat seront déçus, tiédés par l'inévitable recherche d'un consensus acceptable par le Parlement et le peuple. *jd*

Le modeste parcours de Kaspar Villiger

Lorsque Kaspar Villiger reprend le département des finances en 1995, le cours des actions des banques et des assurances monte. Enfin une politique fiscale plus favorable à l'économie, après seize ans de règne socialiste dans ce département. Le nouveau grand argentier annonce la couleur en décrétant un blocage des dépenses sociales.

La suite est connue. Les dépenses sociales ont considérablement augmenté. Mais aussi la dette de la Confédération et la quote-part de l'Etat. L'hebdomadaire *Die Weltwoche* (4 octobre 2002) a fait calculer par l'Institut de recherche conjoncturelle de l'EPFZ quelques indicateurs pour les périodes durant lesquelles Willy Ritschard, Otto Stich et Kaspar Villiger furent ministres des finances. Ce dernier arrive largement en tête aussi bien pour la croissance des dépenses publiques, la croissance des dépenses par rapport au PIB, le déficit budgétaire et l'augmentation des impôts.

Bien sûr, le magistrat radical n'a pas trahi délibérément son programme. Mais il a subi les contraintes de la conjoncture, les exigences du Parlement et le nécessaire rattrapage social d'une Suisse alors en retard. *jd*